



- Contour communal
 - Bâti
 - Contour parcellaire
 - A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
 - EL7 - Aligement
 - INT1 - Cimetières civils et militaires
 - INT1 - Zone de protection
 - PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels) original
- AS1- Protection des Captages en Eau Potable**
- Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapproché
 - Périmètre de protection éloignée

Nota:
 Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>
 Ou contacter directement le gestionnaire.

<p>Liberté • Égalité • Fraternité</p> <p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Service Études Planification & Aménagements Territoriaux</p> <p>Rôle Gestion et Valorisation des Données</p> <p>D.D.T.M 59 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord</p>	<p>Carte de Servitudes d'Utilité Publique</p> <p>Commune de SAINT-SOUPLET ESCAUFORT</p> <p>59545</p>	<p>Plan Local d'Urbanisme</p> <p>- Type Procédure : Révision - Délibération : 14 mai 2018 - Mise à jour : Février 2020</p> <p>Carte: 1/1</p> <p>- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp - Email : cdtm-sepat@nord.gouv.fr</p>
--	---	--

